



BICYCLETTES  
MOTOCYCLETTES

ETABL<sup>TS</sup>

**TERROT** **DIJON**

CAPITAL PORTE A 630.000.000 F<sup>rs</sup>

S. A. au CAPITAL de 262.500.000 fr.

R. C. DIJON 4.374

SIÈGE SOCIAL  
2, RUE ANDRÉ COLOMBAN, DIJON

Original à présenter à la Préfecture pour l'obtention de la Carte Grise

## Notice descriptive du Scooter TERROT

Type "V. M. S."

construit par les Etablissements TERROT à DIJON

**MOTEUR:** Nombre de cylindre: 1  
Alésage: 48m/m  
Course: 55m/m  
Cylindrée: 99 cm<sup>3</sup> 53  
Nombre de tours-minute maximum: 4.500.

**TYPE DU MOTEUR:** A essence, à explosion à 2 temps, à piston étoilé, bielle sur galets, vilebrequin sur roulements, cylindre fonte, culasse aluminium, piston aluminium, graissage par incorporation d'huile à l'essence.

**REFROIDISSEMENT:** par air forcé et cavalisé.

**CARBURATEUR:** à pulvérisation et starter, commande du boisseau de gaz par poignée tournante.

**ALLUMAGE:** à haute tension par volant magnétique et bougie.

**ECHAPPEMENT:** dans un silencieux à chicanes très efficace.

**EMBRAYAGE:** à disques multiples commandé par levier au guidon.

**CHANGEMENT DE VITESSES:** incorporé au bloc, à 2 combinaisons, commandé par 2 pédales.

**RAPPORT DE DÉMULTIPLICATION:** 5,5 à 1 en 2<sup>e</sup> vitesse, 9 à 1 en première.

**MISE EN MARCHÉ:** par pédale amovible, côté gauche, actionnée d'arrière en avant.

**TRANSMISSIONS:** primaire par engrenage, secondaire par chaîne à rouleaux.

**VITESSE:** maximum en prise directe 50 km.-heure avec pneumatiques de 3,25 x 8.

**DIRECTION:** par guidon commandant la roue avant par pivot et fourche.

**SUSPENSION:** à l'avant, par anneaux caoutchouc. — A l'arrière: à bras oscillant et bloc caoutchouc.

**FREINS:** à l'avant, à patin unique sur le grand diamètre de la jante, commandé par poignée au guidon. — à l'arrière, du type classique à 2 segments, tambour de 130, commandé par pédale.

**CHASSIS:** tubes et raccords assemblés par soudo-brasure électrique.

**ROUES:** moyeux, cônes, cuvettes, 1/2 flasque démontable, pneus 3,25 x 8.

**RÉSERVOIR ESSENCE:** en tôle emboutie, incorporé à la carrosserie, contenance 7 litres.

**SIÈGE:** en caoutchouc alvéolé recouvert d'une enveloppe plastique.

**ECLAIRAGE:** projecteur réglable d'un type agréé et d'un feu rouge catadioptrique agréé.

**POIDS TOTAL A VIDE:** 65 kg. environ.

**EMPATTEMENT:** 1 m. 180.

**LONGUEUR HORS TOUT:** 1 m. 680.

**LARGEUR HORS TOUT:** 0 m. 690.

Etablissements TERROT.

## Procès-Verbal de Constatation

Reg. A N° 2400. - Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 4 Février 1952 par M. DUMONTET, Ingénieur T.P.E. Mines, à Dijon, sur le véhicule N° 300.000 du type V.M.S. ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 2, 3, 21, 22, 23, 24, 27 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> alinéas) et 48 (paragraphe 2) du Code de la Route (Décret du 20 Août 1939 modifié).

Puissance à admettre par application de la Circulaire ministérielle du 11 Avril 1927: 1 CV.

Catégorie: SCOOTER.

En application de l'article 48, le conducteur de ce véhicule est dispensé du permis de conduire.

VU ET ADOPTÉ,

Dijon, le 6 Février 1952      Dijon, le 6 Février 1952

L'Ingénieur des Mines,      L'Ingénieur en Chef des Mines,

SIGNÉ: FREDY

SIGNÉ: FREREAU

## Certificat de Conformité

Nous soussignés, Ets TERROT, constructeurs à Dijon; certifions que le véhicule neuf:

Genre: Scooter.

Marque: « TERROT ».

Type: V.M.S.

N° dans la série du type 604.049

Source d'énergie: Essence

Puissance administrative: 1 CV (cyl.: 99 cm<sup>3</sup> 53).

vendu ce jour à.....

demeurant.....

est entièrement conforme au type « V.M.S. » décrit plus haut.

Dijon, le.....

Les Constructeurs:

Etablissements TERROT.

L'Administrateur-Directeur Général:

*[Signature]*